

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 26 septembre 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **26 septembre 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **20 septembre 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES GARCIA à M. FLAMAND
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE MME SCHWARZ à M. DETHOU
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN
<i>Pompey</i>	MME VILLEMEN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. HUET – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°19 – DA du 26/09/2019

Rapporteur : M. BERGEROT

Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Fabrique de Territoires

Le rapport « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » de la mission coworking remis au gouvernement en septembre 2018 a permis de mettre en lumière une dynamique nationale de transformation de l'activité dans les territoires. La création de lieux facilitant le travail en communautés hétérogènes (espaces de coworking, tiers-lieux, fablab, living lab, friches artistiques, etc.) se multiplie.

Ces tiers-lieux représentent un véritable potentiel de reconquête économique des territoires, épousant les évolutions les plus récentes de notre société : le numérique bien sûr, l'apprentissage « par le faire », le travail indépendant et les nouvelles pratiques créatives et collaboratives, la transition écologique, etc.

Dans ce contexte, l'État souhaite accompagner et accélérer la dynamique en cours de création en garantissant la diversité de ces lieux et en consolidant les projets existants par l'identification et le soutien de 300 projets structurants pour le rayonnement des tiers-lieux dans les territoires : les Fabriques de Territoires.

La Fabrique de Territoires c'est :

- Un lieu « ressource » pour le réseau des tiers-lieux du territoire (rôle de mise en commun, de coopérations diverses),
- Un lieu pour incarner une nouvelle vision de l'apprentissage (formation pour les filières du territoire, partenariats avec des universités et des écoles),

- Un lieu pour accompagner la montée en compétences numériques
(accompagnement à la transition numérique du territoire, point d'ancrage de la médiation numérique au service des populations éloignées du numérique.

Le gouvernement souhaite accompagner 300 Fabriques de Territoires sur 3 ans, dont 150 situées hors des grands centres urbains et 150 situées en quartier prioritaire de la politique de la ville.

L'État finance le fonctionnement des 300 fabriques de 75 000 € à 150 000 € sur 3 ans, à raison de 50 000 € par an.

Le tiers-lieu d'innovation numérique du Bassin de Pompey, FL TECH inauguré en octobre 2018, accueille depuis près d'un an des télétravailleurs, micro-entrepreneurs issus du numérique ou de domaines d'activité plus classiques. Des animations et formations à destination des entreprises du territoire sont régulièrement organisées, contribuant à diffuser la culture du numérique et de l'innovation. Cette courte expérience montre que la communication, les animations, la recherche de synergies sont essentielles pour attirer des utilisateurs potentiels et ainsi pérenniser le modèle.

De plus, d'autres tiers-lieux, dont la philosophie pourrait être la contribution à la lutte contre la fracture numérique, notamment en milieu rural, pourraient voir le jour dans les années à venir. Dans ce cadre, FL TECH deviendrait le lieu référence dont l'organisation et les équipements pourraient être aisément dupliqués.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt Fabrique de Territoires permettrait ainsi au Bassin de Pompey, si le dossier est retenu par les services instructeurs de l'État, de financer un équivalent temps plein pour prendre en charge l'animation et contribuer aux frais de fonctionnement.

Vous trouverez en annexe la candidature du Bassin de Pompey à cet appel à manifestation d'intérêt.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission « Emploi et Développement Économique » du 09 septembre 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE la réponse en annexe du Bassin de Pompey à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Fabrique de Territoires.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives au dossier.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC